

RÈGLES DE CHEMINEMENT

MAÎTRISE EN ÉCONOMIQUE

ÉSG / UQAM

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à visiter le lien intitulé :
<https://etudier.uqam.ca/info-etudes>

Sommaire du document

1. Informations administratives et liens utiles

- 1.1. Rendez-vous et information
- 1.2. Adresse électronique UQAM, coordonnées personnelles, portail étudiant
- 1.3. Bureau de travail
- 1.4. Cours appoint, propédeutique, inscription et frais de scolarité
- 1.5. Cours de révision
- 1.6. Monitorat
- 1.7. Marché de l'emploi
- 1.8. Autres liens utiles

2. Scolarité du programme et rédaction du mémoire

- 2.1. Description de la scolarité du programme
- 2.2. Séminaire de recherche (ECO7020)
- 2.3. Choix de la direction d'un sujet de recherche et approbation éthique
- 2.4. Rédaction du mémoire
- 2.5. Prolongations

3. Conditions du maintien dans le programme

4. Présence aux séminaires départementaux et aux séminaires internes

5. Financement

6. Dépôt du mémoire

7. Informations sur les Services à la vie étudiante

1. Informations administratives et liens utiles

1.1. Rendez-vous et information

Il est primordial de communiquer avec l'agente de gestion aux études dès qu'un problème apparaît, afin de trouver au plus vite un moyen d'y remédier.

La majorité des informations se trouvent sur le site Web.

Le secrétariat des programmes d'études avancées en économie est situé au local DS-5450. Des rencontres en présentiel avec le directeur des programmes ou l'assistante à la gestion des études sont possibles. Il est toutefois recommandé de prendre rendez-vous par courriel en écrivant à : boisselle.martine@uqam.ca.

- lundi au vendredi de 8 h 00 à midi et de 13 h 15 à 16 h 00.

1.2. Adresse électronique UQAM, coordonnées personnelles, portail étudiant

Dès que votre première inscription est validée par l'agente de gestion aux études, il est très important d'activer votre adresse électronique de l'UQAM. Cette adresse doit obligatoirement être utilisée pour tous les messages liés à vos études.

nom.prénom@courrier.uqam.ca

Pour toutes questions, vous adresser à :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services-offerts/courriel-etudiant/>

Il est aussi très important de mettre à jour vos coordonnées (adresse et téléphone) sur votre portail étudiant. Le Registrariat procédera à l'annulation de l'inscription si l'adresse inscrite au dossier est à l'étranger.

Le terme **Portail étudiant** désigne le site général contenant l'actualité et les services offerts aux personnes étudiantes ainsi que le point de connexion vers **Mon Portail**.

<https://portailétudiant.uqam.ca/>

1.3. Bureau de travail

Le Département des sciences économiques dispose de quelques bureaux de travail pour les étudiants de 2^e et 3^e cycles. Ils sont prévus pour l'étude ou le travail individuel. Le Département se réserve le droit de retirer un bureau à toute personne qui ne l'utilise pas de façon régulière et respectueuse. Merci de respecter les règles de bon sens, de bonne conduite, de respect d'autrui, mais aussi d'hygiène du local et personnelle. Pour inscrire votre nom sur la liste d'attente, communiquer avec l'agente de gestion aux études.

1.4. Cours appoint, propédeutique, inscription et frais de scolarité

Les étudiants admis conditionnellement à la réussite de cours d'appoint doivent s'inscrire à ces cours dès le premier trimestre. Ils doivent obligatoirement réussir ces cours avec la moyenne exigée à l'admission (voir lettre d'admission), sans quoi l'exclusion du programme sera prononcée par le Registrariat.

Les cours de propédeutique sont de niveau premier cycle. Ils sont imposés à l'admission pour combler certaines lacunes. Le nombre de cours est déterminé par la direction du programme au moment de l'étude du dossier.

Ces cours de propédeutique doivent obligatoirement être réussis avec la moyenne exigée à l'admission (voir lettre d'admission), sans quoi l'étudiant ne sera pas autorisé à demander un transfert au programme de maîtrise en économique.

Un étudiant qui termine sa propédeutique doit demander un transfert au programme de maîtrise en économique en complétant le formulaire en ligne prévu à cette fin, sans qu'il ait à présenter de nouveaux documents ou à payer d'autres frais. Si les cours de propédeutique sont en voie de réussite, l'étudiant peut déposer sa demande avant le 1^e novembre ou avant le 1^{er} avril (dates d'échéance pour les dépôts des demandes d'admission).

Les étudiants de propédeutique n'ont pas accès aux inscriptions en ligne. Toutes les inscriptions et modifications d'inscription doivent être enregistrées par l'agente de gestion aux études.

Tous les étudiants admis doivent obligatoirement s'inscrire à chacun des trimestres, pendant toute la durée du programme et payer les frais liés à l'inscription. Les informations sur les droits de scolarité et autres frais sont disponibles à l'adresse : <https://comptesetudiants.uqam.ca/ressources/droits-de-scolarite-et-autres-frais/>

Pour tout savoir sur la facturation des frais de scolarité et autres frais, nous vous invitons à prendre connaissance de la Politique générale de facturation :

https://services-medias.uqam.ca/media/uploads/sites/30/2023/07/18142000/TE_2023_2024_Procedure-de-paiement-et-de-perception-des-droits-de-scolarite-et-des-frais-connexes-V29_2023_TE-1.pdf

Veillez noter que l'Université prélève des frais supplémentaires de 52 \$ pour tout retard à l'inscription. Il est donc important de respecter les dates d'échéance fixées. Un défaut d'inscription mène à l'exclusion du programme.

<https://etudier.uqam.ca/grille-tarifaire-registrariat>

À compter de la deuxième inscription, les étudiants de maîtrise doivent s'inscrire en ligne en respectant les dates prévues par l'Université. Toutes les modifications d'inscription doivent être validées par l'agente de gestion aux études.

1.5. Cours de révision

Vers la mi-août, des cours de révision de mathématiques (optimisation, algèbre linéaire, systèmes dynamiques, etc.), de statistiques (distributions de probabilité, inférence statistique et tests d'hypothèse, etc.) et d'introduction aux logiciels utilisés en cours (MATLAB, R, LaTeX et STATA) sont offerts gratuitement par le Département des sciences économiques.

Documents pour MATLAB, pour R et pour LATEX :

https://stephanesurprenant.weebly.com/tutorials_and_teaching.html

Ces cours, d'une durée de 12 heures chacun, sont fortement recommandés à tous les nouveaux étudiants de maîtrise et de doctorat.

1.6. Monitorat

Des périodes de monitorat sont prévues. Les heures et locaux sont transmis aux étudiants en début de trimestre. Les auxiliaires embauchés sont présents pour répondre aux questions des étudiants de propédeutique et de première année de maîtrise. Ces séances de monitorat sont gratuites et d'une grande utilité. N'hésitez pas à consulter les personnes-ressources.

1.7. Marché de l'emploi

Les étudiants en dernière année de programme et dont le mémoire est sur le point d'être déposé peuvent poser leur candidature à différents organismes public ou privé (Ministères provinciaux et fédéraux, Banque du Canada, organismes privés ...) Des rencontres annuelles pour le recrutement universitaire ont généralement lieu à l'automne. Il est à noter que certains employeurs pourront demander d'avoir suivi certains cours du programme comme préalable. Il faut donc s'intéresser à ces critères assez tôt dans votre cheminement.

1.8. Autres liens utiles

Les activités du Département des sciences économiques ainsi que les dates de séminaires sont disponibles sur le site <http://economie.esq.uqam.ca>.

Nous vous conseillons de naviguer sur tous les onglets pour y trouver des informations, comme : LaTeX, les règles de mise en forme d'un mémoire, des informations sur le marché de l'emploi :

<https://economie.esq.uqam.ca/vie-etudiante/> *ressources pour étudiants*

Pour toutes informations sur l'Association Étudiante des Cycles Supérieurs en Économique (AECSE) :

<https://economie.esq.uqam.ca/vie-etudiante/> – Associations étudiants modulaires

2. Scolarité du programme et rédaction du mémoire

2.1. Description de la scolarité du programme

Le programme de maîtrise est composé de sept cours (21 crédits) et d'un mémoire (24 crédits) pour un total de 45 crédits. La durée normale du programme est de 2 ans à temps complet et de 4 ans à temps partiel. Les prolongations éventuelles ne sont pas automatiques. Elles doivent être autorisées par la direction de recherche et la direction de programme.

La moyenne requise pour demeurer dans le programme est de 2.7/4.3, après avoir suivi le tiers des crédits de la scolarité de son programme, sans que ce nombre soit inférieur à neuf crédits. Une moyenne inférieure mène à des exigences particulières ou à l'exclusion du programme. Une moyenne cumulative d'au moins 3.7/4.3 est un atout important pour les différents concours de bourses.

Pendant la scolarité du programme, un étudiant à temps complet doit s'inscrire à trois cours par trimestre. Tous les cours de la scolarité devraient être suivis dès la première année du programme. Un étudiant qui souhaite s'inscrire à moins de trois cours pourrait passer à temps partiel.

Tous les cours du programme ne sont offerts qu'une seule fois par année. Les étudiants à temps partiel doivent s'inscrire aux cours obligatoires au début de leur programme.

Les cours à option suivants sont offerts également aux étudiants de maîtrise :

- ECO 9240, Sujets en histoire et philosophie de la pensée économique,
- ECO 930A, Économie de la santé,
- ECO 930B, Dynamique du marché du travail,
- ECO 930J, Données massives et apprentissage automatique avec applications en économie

Le programme de maîtrise en économie ne comprend pas de stage crédité.

Inscription (*Cours de la scolarité – 21 crédits*)

CHEMINEMENT TYPIQUE à temps complet (programme # 3424)

- **Début au trimestre d'automne*** :

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option

HIVER : ECO 7011 et deux cours à option

ÉTÉ : ECO 7020

- **Début au trimestre d'hiver*** :

SCÉNARIO A :

HIVER : ECO 7011 et deux cours à option

ÉTÉ : ECO 7020

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option

SCÉNARIO B :

HIVER : ECO 7011 et deux cours à option

ÉTÉ : Activité de recherche

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option

HIVER : Activité de recherche

ÉTÉ : ECO 7020

* À la fin de la scolarité, l'étudiant s'inscrira en Rédaction de mémoire jusqu'au dépôt du mémoire.

CHEMINEMENT TYPIQUE à temps complet (programme # 3524)

- **Début au trimestre d'automne*** :

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option de la concentration

HIVER : ECO 7011, ECO 8066 et un cours à option de la concentration

ÉTÉ : ECO 7020

- **Début au trimestre d'hiver*** :

SCÉNARIO A :

HIVER : ECO 7011, ECO 8066 et un cours à option de la concentration

ÉTÉ : ECO 7020

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option de la concentration

SCÉNARIO B :

HIVER : ECO 7011, ECO 8066 et un cours à option de la concentration

ÉTÉ : Activité de recherche

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option de la concentration

HIVER : Activité de recherche

ÉTÉ : ECO 7020

* À la fin de la scolarité, l'étudiant s'inscrira en Rédaction de mémoire, à chacun des trimestres jusqu'au dépôt du mémoire. Il devra aussi payer les frais reliés à ces inscriptions.

2.2. Séminaires de recherche (ECO 7020)

Avant la première séance du cours, tous les étudiants doivent avoir choisi un sujet et une direction de recherche. Ce cours est offert seulement en été, de mai à août.

Pour assurer un suivi adéquat du progrès du travail de recherche, l'étudiant doit soumettre ses textes à sa direction de recherche suffisamment tôt pour lui permettre de les lire et de donner ses commentaires.

Les étudiants qui débutent la maîtrise à l'hiver ne sont habituellement pas prêts à suivre le cours ECO 7020 au deuxième trimestre. Dans ce cas, ils doivent s'inscrire obligatoirement en ACTIVITÉ DE RECHERCHE (act.rec groupe 01). Ils maintiendront un statut temps complet. Il n'y a aucun cours à suivre. Comme pour toute inscription, des frais de scolarité seront facturés pour ce trimestre. Un défaut d'inscription à un trimestre entraîne l'exclusion du programme.

2.3. Choix de la direction et d'un sujet de recherche et approbation éthique

L'étudiant admis dans un programme de maîtrise doit choisir un directeur et un sujet de recherche, au plus tard au début de la deuxième année du programme. Il complète le formulaire « *Approbaton d'un travail de recherche de cycles supérieurs* », et le retourne à l'agente de gestion aux études.

Tout changement de direction ou de sujet de recherche est soumis à la même procédure. Un étudiant admis dans la concentration en économie financière # 3524 doit rédiger un mémoire dont le sujet est en économie financière.

Certains sujets de recherche exploitant les données sur les êtres humains peuvent nécessiter une approbation du Comité d'éthique. L'étudiant doit vérifier si l'approbation est nécessaire et amorcer le plus tôt possible le processus de demande auprès du Comité afin de ne pas retarder la progression de ses recherches.

Pour les demandes d'approbation éthique, vous devez communiquer avec :
<https://cerpe.uqam.ca/>

2.4. Rédaction du mémoire

La rédaction du mémoire commence en début de programme et non à la fin de la scolarité. L'étudiant ne s'inscrira toutefois en rédaction de mémoire qu'une fois les sept cours de la scolarité du programme terminés.

2.5. Prolongation

Les prolongations ne sont pas automatiques. Elles sont exceptionnelles et doivent être autorisées par la direction de recherche de l'étudiant et la direction du programme. La demande de prolongation doit normalement être soumise un mois avant la fin du dernier trimestre marquant l'atteinte du délai maximal de la durée des études. Une prolongation entraîne automatiquement la fin de tout financement par le Département ou par le concours de bourses.

3. Conditions du maintien dans le programme

Il existe des conditions très strictes pour rester dans le programme de maîtrise. Il faut obligatoirement maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2.7/4.3. Un étudiant dont la moyenne est inférieure à 2.7 pourrait être exclu du programme dès la fin du premier trimestre de la première année.

Deux échecs pendant la période de scolarité entraînent automatiquement l'exclusion du programme.

4. Présence aux séminaires départementaux et aux séminaires internes

Les séminaires de recherche font partie intégrante de la vie d'un département. Ils sont, pour un chercheur, un moyen de prendre connaissance de nouvelles recherches dans leur champ respectif, de rencontrer des personnes avec lesquelles ils sont susceptibles de collaborer dans le futur et d'acquérir de nouvelles connaissances dans d'autres champs de recherche qui pourraient les intéresser. Pour un département, les séminaires sont aussi une vitrine sur le monde académique et un moyen de se faire connaître. La présence des étudiants à ces séminaires démontre l'intérêt qu'ils portent à leurs études et indique aux invités l'importance accordée à la recherche. Ces facteurs augmentent de facto la réputation du programme. Bref, les étudiants de maîtrise sont fortement encouragés à assister aux séminaires.

<https://economie.esq.uqam.ca/activites/seminaires-departementaux-internes>

Il existe une série de séminaires internes qui se déroulent les mercredis de 12 h 45 à 13 h 45 dans lesquels les professeurs présentent leurs travaux en cours. Il s'agit d'un excellent moyen de connaître les intérêts de recherche des professeurs afin de choisir un directeur. La liste des séminaires est disponible ici :

<https://economie.esg.uqam.ca/activites/seminaires-departementaux-internes/>

5. Financement

Les étudiants internationaux admis et inscrits dans un programme de deuxième cycle et rencontrant les conditions d'admissibilité bénéficient d'une bourse d'études permettant de soustraire une partie des droits majorés de la facturation :

<https://bourses.uqam.ca/nouvelles/programme-de-bourses-detudes-pour-les-etudiants-etrangers-de-2e-cycle-soumis-aux-droits-majores/>

Différents concours de bourses sont offerts : CRSH, FRQSC, CIQSS, Fondation UQAM, bourses exemptions frais majorés ... Afin de conserver ses droits à l'obtention d'une bourse offerte par l'ESG ou bien par le Département, il est indispensable de conserver une moyenne cumulative supérieure à 3.2/4.3, et cela dès la fin de la première session.

<https://esg.uqam.ca/larecherche/financez-vos-etudes/>

Les étudiants qui obtiennent une bourse d'exemption de frais majorés n'ont pas à payer les frais de scolarité majorés inscrits sur leur facture étudiante. Comme la bourse sera versée seulement après la date d'abandon (XX), les étudiants doivent déduire le montant des frais majorés et payer la différence en respectant les dates fixées par l'Université.

Pour toutes questions relatives aux programmes de bourses de l'ESG, écrivez à :

bourses-esg@uqam.ca

Pensez à consulter Le Répertoire institutionnel des bourses d'études (RIBÉ).

Pour toutes questions relatives aux bourses d'études de l'UQAM ou du Répertoire institutionnel des bourses d'études (RIBÉ), écrivez à :

bourses@uqam.ca

Il relève de la responsabilité de l'étudiant de préparer son dossier de candidature et de le déposer dans les dates prévues. Pour vous aider dans cette préparation, vous référer au site de l'ESG :

<https://esg.uqam.ca/larecherche/financez-vos-etudes/>

Les étudiants peuvent également offrir leurs services **au Centre de services partagés (CSP – local DS-4951)**, comme auxiliaire d'enseignement, pour de la correction, démonstration et surveillance d'examens Pour les postes de correction et de démonstration, il est obligatoire de poser sa candidature en ligne. Un courriel sera envoyé par l'assistante du programme en début de session. ***Pour la surveillance d'examens, vous devez compléter le formulaire pour la surveillance d'examens, le rapporter au Centre de Services partagés (DS-4951) ou l'envoyer par courriel :***

centredeservicesesg@uqam.ca

6. Dépôt du mémoire

Bien qu'il n'y ait pas de normes concernant le nombre de pages d'un mémoire, nous suggérons que le document final (annexes comprises) ne devrait pas dépasser une centaine de pages. Le document doit également respecter le Guide de présentation des mémoires et des thèses disponibles sur le site du Département tant pour la présentation que pour la qualité du français. Le mémoire doit être rédigé avec le logiciel LaTeX. : <https://economie.esq.uqam.ca/vie-etudiante/> - *(vie étudiante - ressources pour les étudiants)*

Il est nécessaire d'avoir obtenu l'autorisation de la direction de recherche pour le dépôt du mémoire. L'étudiant doit lui remettre une copie pour relecture avant le dépôt officiel (prévoir un minimum de deux à trois semaines). La direction de recherche pourra ensuite soit autoriser le dépôt ou demander à l'étudiant de faire d'autres corrections ce qui l'obligera peut-être à se réinscrire et, si nécessaire, demander une prolongation.

7. Informations sur les Services à la vie étudiante

Les **Services à la vie étudiante** accompagnent les étudiantes et étudiants dans la réussite de leur parcours universitaire. Plusieurs ressources sont mises à leur disposition. Bureau des services-conseils (soutien psychologique, bien-être aux études, information scolaire et insertion professionnelle, orientation, emploi) :

<https://vie-etudiante.uqam.ca/>

<https://portail-etudiant.uqam.ca/soutienpsycho/>

Pour prendre rendez-vous, communiquez au 514 987-3185 ou par courriel à :

services-conseils@uqam.ca

<https://portail-etudiant.uqam.ca/apprentissage/>

Bureau de l'**aide financière**. Pour prendre rendez-vous :

aidefinanciere@uqam.ca

<https://vie-etudiante.uqam.ca/aide-financiere/prets-bourses/faire-demande.html>

Le **Service des relations internationales et diplomatiques de l'UQAM** :

<https://srid.uqam.ca/>

<https://sri.uqam.ca/nous-joindre/>

- Accompagne et soutient les différentes instances de l'Université dans l'élaboration de stratégies de développement international
- Fait le lien avec les partenaires et réseaux internationaux
- Coordonne des programmes de mobilité étudiante
- Valide les ententes avec les établissements étrangers
- Accompagne les étudiants internationaux dans leurs [démarches d'immigration](#)

Pour toutes questions au sujet des documents d'immigration, vous devez contacter Yannick RICHER, conseiller à l'Accueil et intégration, Service des relations internationales et diplomatiques : richer.yannick@uqam.ca

En cas de difficultés ou de problèmes de tout ordre, n'attendez pas !

Communiquez rapidement avec l'agente de gestion aux études.

Si nécessaire, elle vous mettra en communication avec le directeur des programmes.

Merci de votre compréhension, notamment concernant les délais de réponses.

Directeur des programmes :
Agente de gestion aux études :

Dalibor STEVANOVIC
Martine BOISSELLE

Note au lecteur : le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

/mb septembre 2024

Y:\- MAÎTRISE\ - RÈGLES CHEMINEMENT - maîtrise\243\ - Règles de cheminement Maîtrise - AUTOMNE 2024.docx